

2023-04-17  
2022-3885

<b>GROUPE</b>	<b>2</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

## **Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG**

GRANULES SOLUBLES

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE SOJA, LES TOMATES DES CHAMPS ET LA CAMÉLINE  
TOLÉRANTE (SES1154HR) AU THIFENSULFURON-MÉTHYLE SEULEMENT

COMMERCIAL ( AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

**PRINCIPE ACTIF:** Thifensulfuron méthyle 50 %

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE LAIT

N° D'HOMOLOGATION 29349 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**CONTENU NET:** 3,3 grammes-25 Kg

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
1-833-362-7722

**MISES EN GARDE:**

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.
- ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX ET LES VÊTEMENTS.
- NE PAS CONTAMINER LES ÉTENDUES D'EAU.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- PORTER UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, UN PANTALON LONG, DES CHAUSSETTES AINSI QUE DES CHAUSSURES ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES PENDANT LE MÉLANGE, LE CHARGEMENT ET L'APPLICATION ET LORS DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE ET DE RÉPARATION. LES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES NE SONT PAS REQUIS SI ON UTILISE UNE RAMPE DE PULVÉRISATION.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

**PREMIERS SOINS:****EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences composer le **1-800-331-3148** (24 heures).

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

**ENTREPOSAGE:**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et au sec, à l'écart des engrais ou des pesticides. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant et le protéger de l'humidité.

**ÉLIMINATION:****CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression.
2. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
3. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PINNACLE est une marque de commerce de FMC Corporation ou un affilié.

<<DFU Booklet>>

GROUPE	<b>2</b>	HERBICIDE
--------	----------	-----------

**Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG**

GRANULES SOLUBLES

USAGE AGRICOLE

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE SOJA, LES TOMATES DES CHAMPS ET LA CAMÉLINE  
TOLÉRANTE (SES1154HR) AU THIFENSULFURON-MÉTHYLE SEULEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

**PRINCIPE ACTIF:** Thifensulfuron méthyle 50%

AVERTISSEMENT : CONTIENT L'ALLERGÈNE LAIT

N° D'HOMOLOGATION 29349 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
1-833-362-7722

**MISES EN GARDE:**

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.
- ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX ET LES VÊTEMENTS.
- NE PAS CONTAMINER LES ÉTENDUES D'EAU.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- PORTER UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, UN PANTALON LONG, DES CHAUSSETTES AINSI QUE DES CHAUSSURES ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES PENDANT LE MÉLANGE, LE CHARGEMENT ET L'APPLICATION ET LORS DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE ET DE RÉPARATION. LES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES NE SONT PAS REQUIS SI ON UTILISE UNE RAMPE DE PULVÉRISATION.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

**PREMIERS SOINS:****EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences composer le **1-800-331-3148** (24 heures).

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'APPLICATION;**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés de manière irréversible en cas de non-respect des règles suivantes:

- Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines.
- Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de jeux ou endroits analogues.
- Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne contaminer aucune étendue d'eau, y compris l'eau d'irrigation pouvant être utilisée pour d'autres cultures.

- Suivre soigneusement les directives de nettoyage du pulvérisateur car le résidu du mélange dans le réservoir peut endommager les cultures autres que le soja.
- Ne pas manipuler de pesticides avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition au produit. Porter des gants résistant aux produits chimiques pour le mélange, le chargement, le nettoyage ainsi que pour la réparation ou le réglage du pulvérisateur et des buses. Ne pas utiliser de gants en cuir ni en tissu.

## **DESCRIPTION DU PRODUIT :**

L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG est recommandé pour la suppression sélective en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le soja, les tomates des champs et la caméline tolérante (SES1154HR) au thifensulfuron-méthyle. L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG se présente sous forme de granules solubles que l'on doit mélanger à de l'eau et appliquer uniformément à la volée. Il n'est pas corrosif, inflammable ni volatil et il ne gèle pas.

L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG doit être appliqué avec un agent tensioactif recommandé en postlevée à une phase précoce sur la principale zone d'infestation par les mauvaises herbes en pleine croissance. La chaleur et l'humidité favorisent la croissance des mauvaises herbes et accroissent l'action de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG en permettant une absorption et un contact foliaire maximum. Sous l'effet de conditions climatiques rigoureuses, les mauvaises herbes s'endurcissent, ce qui rend leur suppression ou leur répression plus difficile et accroît le risque de repousse. L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG ne peut être appliqué qu'à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre. Pour obtenir les meilleurs résultats, pulvériser le produit de façon à couvrir complètement les mauvaises herbes cibles. Pour obtenir des renseignements complets sur l'utilisation du produit, voir la section ci-après intitulée « TAUX D'APPLICATION ET MOMENT DU TRAITEMENT ».

L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG arrête rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles à son action. Cependant, les symptômes de leur mort (changement de couleur) n'apparaissent habituellement qu'une à trois semaines après l'application, selon les conditions de croissance et la sensibilité des mauvaises herbes. Des conditions de croissance favorables après le traitement favorisent l'action de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG alors qu'un temps frais et sec peut la retarder.

Le degré de suppression et la durée de l'effet du produit dépendent de la sensibilité et de la taille des mauvaises herbes, de la concurrence de la culture, des conditions de croissance et de l'uniformité de l'application.

L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG peut être appliqué sur tous les types de sols.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## **RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE :**

Après une heure ou plus, l'efficacité de l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG ne sera pas réduite par la précipitation de moins de 25 mm.

## MODE D'EMPLOI

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

### Application par pulvérisateur agricole :

**NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à une hauteur de 60 cm ou moins au-dessus des cultures ou du sol.

### Zones tampons de pulvérisation

L'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants NE REQUIERT PAS de zone tampon de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée, dans la direction du vent, de l'habitat terrestre sensible (tel que pâturage, terre boisée, brise-vent, terre à bois, haie, zone riveraine et terre arbustive), de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bourbier, étang, fondrière des Prairies, crique, marais, ruisseau, réservoir et terre humide) ou de l'habitat estuarien ou marin sensible.

Méthode d'application	Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :		
	Habitats terrestres	Habitats aquatiques d'une profondeur de :	
		<1m	>1m
Pulvérisateur agricole	15	1	0

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons de pulvérisation pour ce produit, selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation, en utilisant le calculateur de zones tampons de pulvérisation dans la section Pesticide du site Canada.ca.

### **L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG UTILISÉ SEUL**

#### **AGENT TENSIOACTIF :**

L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG doit être appliqué avec un agent tensioactif recommandé tel que: AG-SURF\*, AGRAL\* 90, or CITOWETT\* PLUS à raison de 1 litre par 1000 litres l'eau (0,1 % v/v) OU un concentré d'huile pour cultures (le cas échéant), tel que SURE-MIX\* à raison de 0,5 % v/v (0,5 litres par 100 litres de solution de pulvérisation) or ASSIST\* à raison de 1-2 litres par hectare.

### TAUX D'APPLICATION ET MOMENT DU TRAITEMENT :

Peut être appliqué à tout moment après que le soja a atteint le stade de développement complet de la première feuille trifoliée (feuille étendue) et avant qu'il ait commencé à fleurir. L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG peut être appliqué jusqu'à 60 jours avant la récolte du soja.

Utiliser 8,25 ou 12 grammes de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG par hectare. Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer le produit sur les jeunes mauvaises herbes en pleine croissance, avant que le couvert végétal du soja ne les rende inaccessibles. Les mauvaises herbes doivent mesurer moins de 10 cm de hauteur ou de diamètre. Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG ne seront pas supprimées.

Appliquer 8,25 ou 12 grammes L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG par hectare par pulvérisation à la volée avec un agent tensioactif recommandé

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES À RAISON DE 8,25 GRAMMES PAR HECTARE:

Amarante à racine rouge  
Moutarde des champs  
Renouée persicaire

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES À RAISON DE 12 GRAMMES PAR HECTARE

Les mauvaises herbes supprimées à raison de 8,25 grammes par hectare plus :  
Chénopode blanc (chou-gras)  
Abutilon<sup>†</sup>

<sup>†</sup> L'addition d'un engrais à base d'azote tel que l'azote à 28 %, dans une proportion de 4 litres par 100 litres de solution de pulvérisation, ou d'une quantité équivalente d'azote comme l'urée (46-0-0) par hectare peut améliorer la suppression de l'abutilon.

### L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG MÉLANGES EN RÉSERVOIR

#### L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG + Herbicide ASSURE\* II

Pour supprimer les les graminées annuelles nuisibles et certaines mauvaises herbes à feuilles larges, utiliser le mélange en réservoir suivant:

L'Herbicide PINNACLE <sup>md</sup> SG	8,25 ou 12,0 g/ha
<b>plus</b>	
ASSURE* II	0,5 L/ha
<b>plus</b>	
SURE-MIX*	0,5 % v/v (0,5 litres par 100 litres de solution de pulvérisation)

Consulter le mode d'emploi complet de L'HERBICIDE ASSURE\* II dans la brochure sur le produit afin de connaître les graminées nuisibles qu'il peut supprimer. En ce qui concerne la dose appropriée à utiliser pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, se référer à la section ci-dessus concernant les mauvaises herbes supprimées.

Consulter cette étiquette pour le moment approprié de l'application du produit sur les graminées nuisibles. Pour appliquer le produit au stade foliaire optimal des mauvaises herbes à feuilles larges, consulter la section ci-dessus intitulée RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une bonne suppression. Ne pas les



appliquer avant que la culture n'atteigne le stade de développement complet de la première à la deuxième feuille trifoliée.

La suppression de l'abutilon peut être réduite si l'on n'effectue qu'une seule pulvérisation du mélange en réservoir. Pour obtenir une suppression optimale, appliquer séparément les herbicides L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG et L'HERBICIDE ASSURE\* II.

Utiliser la dose supérieure de CANPLUS\* 411 lorsque les conditions ne se prêtent pas à une bonne croissance. NE PAS EXPOSER AU GEL.

### **L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG + L'HERBICIDE ASSURE\* II + L'HERBICIDE BASAGRAN\* FORTE**

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles nuisibles, utiliser le mélange en réservoir suivant:

L'Herbicide PINNACLE <sup>md</sup> SG	8,25 ou 12,0 g/ha
<b>plus</b>	
ASSURE* II	0,63 L/ha
<b>plus</b>	
BASAGRAN* FORTE	1,75 ou 2,25 L/ha
<b>plus</b>	
SURE-MIX*	0,5 % v/v (0,5 litres par 100 litres de solution de pulvérisation)

Se référer à l'étiquette de L'HERBICIDE BASAGRAN\* FORTE et au tableau ci-dessus concernant les doses précises à utiliser pour les mauvaises herbes à feuilles larges présentes dans les cultures. Les mauvaises herbes supprimées au taux de 0,63 L/ha de L'HERBICIDE ASSURE\* II dans ce mélange en réservoir sont également supprimées au taux de 0,5 L/ha de L'HERBICIDE ASSURE\* II utilisé seul, comme l'indique l'étiquette du produit. L'augmentation de la dose de L'HERBICIDE ASSURE\* II dans ce mélange en réservoir est nécessaire pour assurer une suppression uniforme des graminées nuisibles.

Consulter l'étiquette de L'HERBICIDE ASSURE\* II concernant le moment approprié de l'application du produit sur les graminées nuisibles. Pour appliquer le produit au stade foliaire optimal des mauvaises herbes à feuilles larges, consulter l'étiquette de L'HERBICIDE BASAGRAN\* FORTE et les sections ci-dessus intitulées RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX et MODE D'EMPLOI. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une bonne suppression. Ne pas les appliquer avant que la culture n'atteigne le stade de développement complet de la première à la deuxième feuille trifoliée.

NE PAS EXPOSER AU GEL.

### **L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG + L'HERBICIDE BASAGRAN\* ou L'HERBICIDE BASAGRAN\* FORTE**

L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG peut être mélangé en réservoir avec L'HERBICIDE BASAGRAN\* ou L'HERBICIDE BASAGRAN\* FORTE pour supprimer d'autres mauvaises herbes qui ne sont pas supprimées par L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG utilisé seul. Si l'on utilise L'HERBICIDE BASAGRAN\* FORTE, il n'est pas nécessaire d'ajouter un adjuvant additionnel. Utiliser les mélanges en réservoir suivants:

L'Herbicide PINNACLE <sup>md</sup> SG	12,0 g/ha
<b>plus</b>	
BASAGRAN* FORTE	1,75 ou 2,25 L/ha
<b>plus</b>	
L'Herbicide PINNACLE <sup>md</sup> SG	12,0 g/ha
<b>plus</b>	
Herbicide BASAGRAN*	1,75 ou 2,25 L/ha
<b>plus</b>	
Herbicide ASSIST*	1,0 – 2,0 L/ha

Ces mélanges en réservoir suppriment les mauvaises herbes indiquées pour L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG utilisé seul (à raison de 12 g/ha), plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de L'HERBICIDE BASAGRAN\* ou de L'HERBICIDE BASAGRAN\* FORTE. Se référer à l'étiquette de L'HERBICIDE BASAGRAN\* ou de L'HERBICIDE BASAGRAN\* FORTE pour connaître les mauvaises herbes supprimées à la dose indiquée ainsi que les directives d'application.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec FMC au 1-833-362-7722 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, lire et respecter tous les modes d'emploi sur les étiquettes, y compris les doses et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange. Observer les mises en garde les plus rigoureuses pour le mélange, le chargement et l'application du produit, tel que précisé sur les deux étiquettes.

#### **DIRECTIVES DE MÉLANGE:**

1. Toujours commencer avec un réservoir de pulvérisation propre et vide. Remplir 1/3 du réservoir avec de l'eau fraîche.
2. En faisant fonctionner l'agitateur, ajouter la quantité requise de l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG dans le réservoir. Continuer l'agitation pendant au moins 5 minutes afin d'assurer que l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG est complètement dissout
3. S'assurer qu'il n'existe pas des granules non-dissouts, puis ajouter la quantité requise du composant du mélange en réservoir.
4. Si le composant du mélange en réservoir est un concentré émulsifiable (EC), réduire l'agitation afin d'éviter l'induction d'une émulsion inverse. Lorsque l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG est complètement dissout, il restera en solution.
5. Ajouter le reste de l'eau.

6. Si requis pour le mélange en réservoir, ajouter l'adjuvant approprié. Si un agent antimousse est requis, l'ajouter en dernier lieu.
7. L'addition d'un engrais à base d'azote tel que de l'azote à 28 %, dans une proportion de 4 litres par 100 litres de solution de pulvérisation, ou d'une quantité équivalente d'azote comme l'urée (46-0-0) par hectare peut améliorer la suppression de l'abutilon et doit être effectuée après l'incorporation de l'agent tensioactif.
8. Pour les mélanges subséquents, réduire le volume de la matière qui reste dans le réservoir à 10 % moins du volume de solution original avant de procéder à l'étape 1, parce que les produits chimiques restants peuvent entraver la dispersion de l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG. Si cela est impossible, délayer l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG dans une petite quantité d'eau (5-10 L) avant de l'ajouter au réservoir.

#### **INSTRUCTIONS DE MÉLANGE SPÉCIALES POUR LES « CHEM-HANDLERS »**

1. S'assurer que le chem-handler est propre (rincé avec de l'ammoniaque).
2. Pour de meilleurs résultats, ajouter l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG à la partie supérieure du réservoir.
3. Si on utilise un chem-handler, s'assurer que tous les granules de l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG sont complètement dissout et qu'ils sont injectés dans le réservoir principal tout en maintenant l'agitation, avant d'ajouter les autres produits chimiques.
4. Dans certain chem-handler, un volume bas d'eau peut causer une saturation de l'herbicide PINNACLE SG, laissant des granules non-dissouts. Dans ce cas, rincer le chem-handler avec de l'eau propre avant l'addition des autres produits chimiques.
5. Toujours dissoudre les granules de l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG avec agitation dans le réservoir principal avant d'ajouter un autre composant du mélange en réservoir.

Note : Observer la procédure de nettoyage recommandée pour les réservoirs de pulvérisation du chemhandler.

Pour les préparations subséquentes, s'assurer que la quantité de résidu de solution dans le réservoir provenant de l'application précédente est inférieure à 10 % du volume de la solution préparée.

L'agitation est nécessaire pour assurer l'uniformité du mélange et de l'application. Le volume d'eau minimal pour l'application de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG est de 100 litres par hectare. Le mélange à pulvériser doit être utilisé dans les 24 heures suivant sa préparation. Passé ce délai, il est susceptible de se dégrader, ce qui peut entraîner une diminution de l'efficacité du produit. Bien agiter le mélange pour assurer son homogénéité chaque fois qu'on le laisse reposer dans le réservoir.

Pour étalonner le pulvérisateur, n'utiliser que de l'eau propre et se tenir loin des puits. Effectuer des vérifications régulières du matériel de pulvérisation.

**NOTE À L'ACHETEUR/UTILISATEUR: LIRE L'ÉNONCÉ SUIVANT AVANT D'UTILISER LE PRÉSENT PRODUIT À DES FINS SPÉCIALES:**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits dans la présente section de l'étiquette a été rédigé par des personnes autres que FMC Corporation dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Pour ces usages, FMC Corporation n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**EN VENTE POUR UTILISATION DANS LA CULTURE DES TOMATES DES CHAMPS SEULEMENT**

Pour supprimer l'amarante à racine rouge, la moutarde des champs et la renouée persicaire dans la culture de tomates des champs, appliquer l'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG à raison de 8,25 grammes/hectare avec un agent tensioactif non ionique (AGRAL\* 90 seulement) à raison de 2 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation (0,2 % v/v).

Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessus ainsi que l'abutilon et le chénopode blanc (chou gras), appliquer l'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG à raison de 12 grammes/hectare avec un agent tensio-actif non ionique (AGRAL\* 90 seulement) à raison de 2 litres par 1 000 litres solution de pulvérisation (0,2 % v/v).

Appliquer L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG sur les tomates des champs en postlevée trois (3) semaines après la transplantation au champ. Les mauvaises herbes doivent mesurer moins de 10 cm de hauteur ou de diamètre. Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG ne seront pas supprimées.

**EN VENTE POUR UTILISATION DANS LA CULTURE DES TOMATES DES CHAMPS DESTINÉES À LA CONSERVATION SEULEMENT**

**L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG (8,25 g/ha) + L'herbicide PRISM<sup>md</sup> en granules dispersables 25% (60 g/ha)**

Ce mélange en réservoir supprime les mauvaises herbes suivantes :

Amarante à racine rouge	Moutarde des champs	Renouée persicaire	Sétaire verte
Panic d'automne	Pied-de-Coq	Morelle poilue	Chénopode blanc*

\*Répression seulement

**L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG (12 g/ha) + L'herbicide PRISM<sup>md</sup> en granules dispersables 25% (60 g/ha)**

Ce mélange en réservoir supprime les mauvaises herbes énumérées ci-dessus ainsi que le chénopode blanc et l'abutilon.

Mélanger en réservoir l'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG (8,25 g/ha ou 12 g/ha) + PRISM<sup>md</sup> en granules dispersables 25% (60 g/ha) et appliquer comme traitement unique en post-levée en utilisant de l'équipement terrestre seulement. Appliquer sur les mauvaises herbes ayant un maximum de 10 cm de grandeur ou 21 jours après la transplantation. Utiliser l'agent tensio-actif non ionique AGRAL<sup>md</sup> 90 à raison de 0,2 % v/v. Utiliser un volume de pulvérisation de 200 L/ha.

L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG peut être appliqué 45 jours avant la récolte des tomates des champs. Se référer aux sections pertinentes de l'étiquette de l'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG ainsi que l'herbicide PRISM<sup>md</sup> pour obtenir des renseignements sur le réensemencement et pour connaître les directives

complètes d'application et de mélange, les recommandations s'appliquant à certaines mauvaises herbes ainsi que les précautions relatives à l'utilisation.

**NOTE :**

En cas de pluie après l'application, la suppression des mauvaises herbes peut ne pas être aussi complète. Il ne doit pas pleuvoir pendant plusieurs heures après l'application pour que l'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG soit bien absorbé par les feuilles des mauvaises herbes.

Ne pas procéder à la récolte moins de 45 jours après le traitement.

**POUR UTILISATION SEULEMENT SUR LA CAMÉLINE TOLÉRANTE (SES1154HR) AU THIFENSULFURON-MÉTHYLE**

Pour la suppression de la renouée persicaire, de l'amarante à racine rouge, de la moutarde des champs, du chénopode blanc et de l'abutilon, appliquer 12 g d'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG à l'hectare avec un agent tensioactif non ionique (AG-SURF\*, AGRAL\* 90, or CITOWETT\* PLUS) à raison de 1 litre par 1000 litres de bouillie de pulvérisation (0,1 % v/v) OU un concentré d'huile pour cultures (le cas échéant), tel que SURE-MIX\* à raison de 0,5 % v/v (0,5 litre par 100 litres de bouillie de pulvérisation) or ASSIST\* à raison de 1 à 2 litres par hectare. Utiliser un volume minimal de pulvérisation de 100 litres/ha.

Appliquer après l'établissement de la caméline et jusqu'à 60 jours avant la récolte.

Appliquer aux jeunes mauvaises herbes en croissance active qui ont moins de 10 cm de hauteur ou de diamètre. Les mauvaises herbes qui lèveront après le traitement ne seront pas supprimées.

Ne pas effectuer plus d'une application par année sur la caméline tolérante (SES1154HR) au thifensulfuron-méthyle.

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Ne pas appliquer à moins de 60 jours de la récolte. Observer un délai de sécurité de 60 jours.

**NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:**

**PRÉCAUTIONS DE NETTOYAGE:**

ATTENTION: NE PAS mélanger du chlore avec de l'ammoniaque. Le mélange du chlore avec l'ammoniaque entraîne le dégagement d'un gaz à odeur de chlore et de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. NE PAS nettoyer l'outillage dans un espace fermé.

Il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher que le brouillard de pulvérisation ne dérive vers la végétation hors de la zone cible ou vers les étangs, les cours d'eau, les fossés ou les terres arables. Lorsqu'on pulvérise le produit à proximité de cultures ou de plantes sensibles, chercher par tous les moyens à réduire la dérive du brouillard.

**NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:**

Afin d'éviter tout dommage ultérieur aux cultures autres que le soja, les tomates des champs et la caméline tolérante (SES1154HR) au thifensulfuron-méthyle, bien nettoyer l'outillage de mélange et de pulvérisation immédiatement après le traitement et avant de traiter d'autres cultures pour éliminer toute trace de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG.

1. Vider le réservoir. Ensuite, rincer le réservoir, la rampe d'arrosage et les tuyaux flexibles à l'eau propre pendant au moins 10 minutes. S'assurer qu'il ne reste effectivement aucun résidu de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG. Répéter l'étape 1, au besoin. NE PAS NETTOYER LE PULVÉRISATEUR PRÈS D'UN PUIT, D'UNE SOURCE D'EAU OU DE PLANTES UTILES.
2. Remplir le réservoir d'eau propre et y ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant un minimum de 3 % d'ammoniaque) par 100 litres d'eau. Faire passer la solution dans les tuyaux flexibles, et la rampe et les buses, puis ajouter de l'eau pour remplir complètement le réservoir. Laisser reposer pendant 15 minutes en faisant fonctionner l'agitateur. Rincer à nouveau les tuyaux flexibles, la rampe et les buses avec la solution de nettoyage et vider le réservoir.
3. Enlever les buses et les tamis et les nettoyer à part dans un seau contenant un agent nettoyant et de l'eau.
4. Répéter l'étape 2.
5. Bien rincer le réservoir à l'eau propre pendant au moins 5 minutes et faire circuler l'eau à travers les tuyaux flexibles et la rampe.

#### **PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'UTILISATION DU PRODUIT:**

- Ne pas appliquer l'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG sur les cultures de soja, sur les tomates des champs ou sur la caméline tolérante (SES1154HR) au thifensulfuron-méthyle éprouvées par des conditions climatiques rigoureuses, le gel, un sol peu fertile ou saturé d'eau, la sécheresse, l'attaque d'insectes ou la maladie, au risque de les endommager.
- Ne pas effectuer plus d'une application par saison de croissance.
- Ne pas appliquer sur une terre irriguée où l'eau d'aval sera utilisée pour l'irrigation d'autres cultures. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation.
- Certaines conditions rigoureuses (pluies abondantes, basses températures pendant une période prolongée, gel, fluctuations importantes de température entre le jour et la nuit) peuvent entraîner une décoloration temporaire de la culture traitée et occasionnellement une légère réduction de sa hauteur.
- Du fait que la tolérance des cultures aux herbicides diffère selon leur variété, limiter la première pulvérisation de L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG à une petite superficie, pour chaque variété, avant de pulvériser le champ entier.
- Ne pas mélanger, charger ni appliquer le produit à moins de 15 mètres de tous puits, une étendue d'eau ou terres humides.
- Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.
- Ne pas planter les cultures sauf le soja, les tomates, le blé ou l'orge ou le canola tolérant à l'Imazamox et l'Imazéthapyr (p. ex. les variétés de canola Clearfield\*) ou la caméline tolérante (SES1154HR) au thifensulfuron-méthyle pour 30 jours après application de l'herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG.

**AVERTISSEMENT:**

Ne pas faire paître le bétail dans les champs traités ni couper les plants traités pour le fourrage car il n'existe pas suffisamment de données à l'appui de ces utilisations.

**RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à L'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- ◆ Dans la mesure du possible, alterner l'Herbicide PINNACLE<sup>md</sup> SG ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- ◆ Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- ◆ Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépiçage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- ◆ Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- ◆ Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- ◆ Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- ◆ Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant local de FMC ou composer le numéro sans frais de FMC 1-833-362-7722.

**ENTREPOSAGE:**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et au sec, à l'écart des engrais ou des pesticides. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant et le protéger de l'humidité.

**ÉLIMINATION:****CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

4. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression.
5. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
6. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PINNACLE est une marque de commerce de FMC Corporation ou un affilié. ©2022 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

\* Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.